

Résumé

Dans les sociétés occidentales modernes, les personnes exclues du logement de droit commun sont très minoritaires mais leur nombre a augmenté ces dernières années. Elles se retrouvent dans diverses situations d'habitat : hébergements chez des particuliers, dans des institutions, des hôtels à leurs frais, des squats, d'autres habitats de fortune ou encore sans abri. Cette dernière situation suscite beaucoup d'interrogations : comment se fait-il que des personnes ne recourent pas aux hébergements sociaux et dorment à la rue ? Une raison parfois avancée dans le monde politique ou le grand public est le « choix personnel ». D'autres parlent de cas psychiatriques. Deux autres causes souvent avancées sont le manque de places disponibles, et l'effet de dissuasion lié à de nombreux refus par manque de place ou aux conditions d'hébergement jugées indignes dans certains centres d'urgence. Comment faire la part entre ces diverses explications ? Et ne peut-on pas en envisager d'autres ?

Cette étude apporte un éclairage quelque peu différent sur cette question. Elle s'intéresse principalement aux personnes en situation de non-recours durable (au moins plusieurs mois), et notamment à celles qui ne demandent plus d'hébergement, voire refusent les places qui leur sont proposées. Elle mobilise à la fois des techniques statistiques, par l'exploitation des données issues de l'enquête HYTPEAC (2011), et des techniques de recherche qualitative, permettant d'accéder directement aux personnes concernées.

Cette étude apporte deux résultats principaux. Le premier souligne que toutes les personnes sans domicile n'ont pas les mêmes probabilités de recours aux hébergements sociaux, et conduit à interroger les pratiques de priorisation à l'œuvre dans le système de prise en charge. Le second résultat, qui concerne spécifiquement les personnes sans abri sédentarisées depuis au moins plusieurs mois, voire années, explique les refus de places pourtant disponibles par la difficulté rencontrée par ces personnes pour casser les relations signifiantes qu'elles ont nouées dans un environnement qui les expose pourtant à une dégradation de leur état de santé et à des violences.

Ces deux résultats invitent à reconsidérer ce qui est appelé « la grande exclusion » à l'aune de sa dimension collective. Plutôt que d'expliquer le sans-abrisme de longue durée par des choix individuels, et d'en déduire que le mieux est de ne pas intervenir, le regard sociologique sur ces situations limites apporte de nouvelles perspectives et ouvre une réflexion sur la création d'un "droit à habiter".